



CONVOCAATION
CACES® CARISTE R489
Pré requis : Savoir lire et écrire le français

Pierrelatte, le 3 juillet 2026

Nous avons le plaisir d'accueillir : **TOUMIAT Kevin**

De la société : **INTERIM QUALITE - IP4**

En formation :

CACES® CARISTE Cat.3
du 15 au 17 Juillet 2026

Lieu du stage : **CEFTIC 41 Rue Paul SABATIER-Z.I. Les Malalannes 26700 PIERRELATTE**

Horaires de formation : **8h15 à 12h00 - 13h30 à 16h45 du lundi au jeudi**
8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30 le vendredi
(se présenter ¼ d'heure avant).

 **Une pièce d'identité vous sera demandée le jour du test CACES® (CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour...)**

Les E.P.I. requis sont : chaussures de sécurité, gants, protections auditives et vêtement rétro-réfléchissant. Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que la ou les personnes concernées sont à jour de leur visite médicale auprès du médecin du travail.

Nous vous remercions de votre confiance.

Le Secrétariat Formation



CEFTIC
41, rue Paul Sabatier
26700 PIERRELATTE
TEL 04 75 96 48 60

L'entreprise peut procéder au remplacement d'un stagiaire par un autre. En cas d'annulation, un dédommagement sera dû selon les modalités suivantes :

- . Entre 4 et 5 jours ouvrés avant la formation : 20 %*
- . Entre 3 et 2 jours ouvrés avant la formation : 70 %*
- . La veille ou le jour même : 100 %*

Nota : le CEFTIC se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'effectif insuffisant

ATTENTION

Nous vous rappelons que le CACES® n'est délivré qu'à l'issue d'un examen strictement fondé sur le référentiel de la CNAMTS.

Afin d'obtenir son certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, le stagiaire doit impérativement :

- . répondre correctement à 70 % du questionnaire théorique et obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- . satisfaire à 70 % aux épreuves pratiques, obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème et ne pas dépasser 130% du temps de référence (durée du test).

Centre de Pierrelatte : Z.I. Les Malalannes – 41 Rue Paul Sabatier – 26700 PIERRELATTE

Tél : 04.75.96.48.60 – Email : ceftic@ceftic.fr

Siret : 307 221 507 00055 – APE 8559 A - N° TVA intracommunautaire : FR 21307221507

M02.1-indice G



PLAN D'ACCES AU CEFTIC

Coordonnées GPS

LATITUDE : 44.3653923

LONGITUDE : 4.719911300000035



En provenance de LYON VALENCE : N7 jusqu'au rond point MAC DONALD.

Tout de suite après le pont, direction BOURG SAINT-ANDÉOL / ST-PAUL TROIS CHÂTEAUX

Au stop : prendre ST-PAUL. Au 2^{ème} rond pont après le pont, tourner à droite. Après le pont TGV 1^{ère} à gauche.

En provenance de MARSEILLE : Sortie autoroute – direction St-Paul – 8^{ème} rond point à gauche direction Pierrelatte – Au 1^{er} rond pont après le pont, tourner à droite. Après le pont TGV 1^{ère} à gauche.

En provenance de BAGNOLS : Pont Saint-Esprit – direction Bollène – prendre Lapalud – Au rond point direction Pierrelatte – A l'entrée de Pierrelatte, direction St-Paul Trois Châteaux. Au 2^{ème} rond point, tourner à gauche. Après le pont TGV 1^{ère} à gauche.

